

## LA CHAIZE-GIRAUD

# L'HEURE CIVIQUE CHAIZOISE. Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Avec le soutien du Conseil départemental de la Vendée, l'association des Maires et Présidents de Communes de Vendée et l'Union Départementale des CCAS de Vendée, La Chaize-Giraud lance le dispositif "L'Heure civique" initié par l'Association "Voisins Solidaires".

Le jeudi 23 novembre, le dispositif a été présenté par Jean-François Biron, Maire de La Chaize, Athanase Périfan, créateur de la fête des voisins et de l'heure civique, Isabelle Rivière, vice-présidente du Conseil départemental en charge du handicap et de la dépendance et de Sylvie Chaussadas, qui va porter le projet pour la commune, une des premières villes à l'initier.

### La Solidarité, l'affaire de tous !

La crise sanitaire que nous avons traversée a révélé un formidable élan de solidarité et de générosité chez de nombreux citoyens. Les différents appels à l'entraide, exprimés à l'échelle locale et nationale, ont suscité de nombreuses initiatives citoyennes, qui ont permis le tissage d'un véritable lien social dans un contexte peu propice à son développement.

Pour être efficace, la solidarité doit reposer sur trois piliers qui se veulent complémentaires : la solidarité naturelle (la famille), la solidarité organisée (les institutions, les associations, les entreprises), la solidarité spontanée, informelle (par exemple le voisinage).

Aujourd'hui, la commune de La Chaize-Giraud souhaite



Dominique Malary, Jean-François Biron, Sylvie Chaussadas, Isabelle Duranteau, Isabelle Rivière, Athanase Périfan et Christelle Chauvet.

aller encore plus loin, s'inscrire durablement cette volonté d'entraide, en organisant une réunion publique où les volontaires pourront s'inscrire dans les actions où ils veulent s'investir.

C'est pourquoi elle lance l'opération "L'heure civique", un dispositif simple pour identifier les besoins, favoriser et accompagner toutes les bonnes volontés.

### L'Heure civique, comment ça fonctionne ?

La commune va travailler avec une référente locale : Sylvie Chaussadas, habitante de La Chaize, depuis peu, venue s'installer dans le village pour se rapprocher de ses parents. Naturellement dans l'empathie, elle a cherché un moyen de tis-

ser de liens, des connaissances, et devant la difficulté rencontrée, elle a souhaité s'investir dans une action qui facilite l'entrée dans ces cercles, d'où son implication dans le dispositif.

Son but sera de recenser l'ensemble des besoins répertoriés sur la commune, que ce soit auprès de ses concitoyens ou des associations locales : ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui sont prêts à donner une heure par mois de leur temps.

### Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

En fonction des besoins recensés par Sylvie, la commune mettra en relation les personnes offrant une heure de leur temps pour une action solidaire avec

les personnes situées à proximité ou une association locale, ayant un besoin précis.

Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. L'heure civique permettra aux citoyens de trouver facilement, près de chez eux et sans contrainte, des occasions de rendre service et ils pourront choisir les gestes de solidarité qui leur conviennent. Ce volontarisme devient du bénévolat adapté.

■ Pour donner une heure par mois, pour aider un voisin, inscrivez-vous sur : [lachaizegiraud.lheurecivique.fr](mailto:lachaizegiraud.lheurecivique.fr) ; Si à l'inverse, vous avez besoin d'aide : [heureciviquechaizegiraud@googlegroups.com](mailto:heureciviquechaizegiraud@googlegroups.com) ; 02 51 22 96 37.